

Immigration : le grand mensonge ?



Les données de l'Insee analysées par France Stratégie indiquent un profond changement sociologique dans les grandes villes de France. Bien plus important que tout ce que suggéraient les discours officiels depuis 40 ans ?

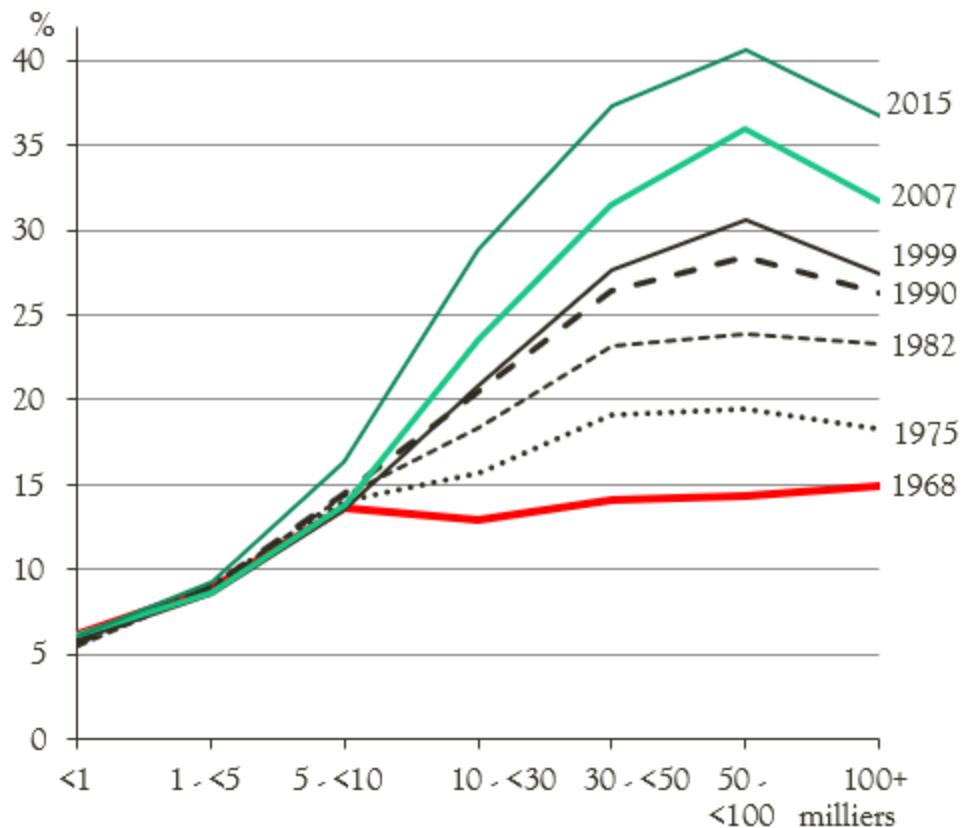
Avec Michèle Tribalat

Les données de l'Insee analysées par [France Stratégie](#) indiquent un profond changement socio-démographique dans les grandes villes de France. A quel point cela remet-il en cause ce que suggéraient les discours officiels ?

Michèle Tribalat : Il me faut d'emblée préciser que les cartes que permet de visualiser France Stratégie aujourd'hui sur son site sont le résultat d'un travail très ancien et méconnu de Bernard Aubry, un statisticien de la direction régionale d'Alsace de l'Insee, visant à harmoniser les données de recensement. Il avait eu l'excellente idée de regrouper tous les recensements, depuis celui de 1968, dans un fichier unique appelé SAPHIR (Système d'analyse de la population par l'historique des recensements), pour que l'utilisateur puisse construire des séries cohérentes. J'ajoute que l'étude des concentrations ethniques n'est pas une nouveauté, même s'il a, semble-t-il, fallu attendre la publication par l'Observatoire des migrations et de la

démographie (reprise par Causeur) des jolies cartes en couleur de France Stratégie, pour qu'on s'émeuve de l'ampleur de ces concentrations dans l'espace urbain. Bernard Aubry et moi-même avons publié des études sur le sujet depuis 2007 sans, apparemment, que cela percole dans l'espace médiatique (ci-dessous un graphique publié en 2009 dans *Commentaire* mis à jour). Merci France Stratégie pour ces jolies cartes en couleur !

Je pense que les élites parisiennes avaient bien compris que des concentrations ethniques existaient à la porte des beaux quartiers des très grandes villes, sans forcément bien en mesurer l'ampleur. Mais elles n'avaient sans doute pas réalisé à quel point ces concentrations ethniques s'étaient développées dans d'autres espaces urbains et notamment dans un grand quart Ouest de la France, comme nous l'écrivions déjà, Bernard Aubry et moi-même, dans la revue *Commentaire* en 2009. Enfin, les discours officiels dont vous parlez s'alimentent aussi de ce dont les médias rendent compte. Pour ces derniers, tout est nouveauté et ils n'ont guère de mémoire.



Évolution de la proportion de jeunes d'origine étrangère par taille de commune (mesurée en 1999) en France métropolitaine (0-17 ans).

Source : Aubry-Tribalat, recensements, EAR, Insee, fichier Bernard Aubry.

« Quand je suis né, en 1982, il y avait 6,8% d'étrangers en France, aujourd'hui il y en a 7,4% dont la moitié d'eurocéens », disait Gérald Darmanin à Marine Le Pen en février dernier. Derrière cette réalité des chiffres, les chiffres de France stratégie montrent une part croissante des descendants d'immigrés dans certains quartiers. Cette réalité sociologique,

moins souvent montrée dans les chiffres, peut-elle expliquer le ressenti de certaines parties de la population sur l'immigration ?

Les paroles de Gérald Darmanin sont désolantes car elles effacent d'un coup tout ce qui a pu être fait, et auquel j'ai largement contribué, pour améliorer la façon de rendre compte du phénomène migratoire. Il fait un usage tactique des statistiques pour damer le pion à Marine Le Pen. Ce n'est pas nouveau. Rappelez-vous, pendant le débat de la campagne présidentielle du 20 mars 2017, Benoît Hamon avait repris le catéchisme antiraciste des années 1980 et déclaré, sans que personne ne lui apporte la contradiction : « La proportion d'étrangers est stable depuis les années 1930 ». C'est affligeant ! Ce type de discours exaspère une bonne partie de l'opinion publique et la conduit à penser que les statistiques sont bidonnées.

Les effets démographiques de l'immigration étrangère ne peuvent, en effet, se mesurer par la proportion d'étrangers en France. Les étrangers qui arrivent en France, pour partie, acquièrent la nationalité française. C'est pourquoi la proportion d'immigrés rend mieux compte de l'apport direct de l'immigration étrangère (10,2 % en 2020, estimation Insee). Ces immigrés vivent en famille et donnent naissance à des enfants en France, apport démographique indirect de cette immigration que l'Insee permet d'estimer en conjuguant les données des enquêtes Emploi pour les 15 ans ou plus et celles des recensements pour les moins de 15 ans. Au total, en 2020, on peut estimer à 21,5 % la proportion de personnes d'origine étrangère sur deux générations, soit un peu plus d'un habitant sur cinq.

Mais France Stratégie ne dispose pas des données qui lui permettraient de montrer les concentrations ethniques pour l'ensemble des âges. Nous ne connaissons l'origine des parents, dans les enquêtes annuelles de recensement, que de ceux qui vivent encore au foyer parental. D'où la nécessité de ne retenir, comme nous le faisons, Bernard Aubry et moi-même depuis 2007, que ceux qui sont en âge d'y être encore : les moins de 18 ans, parmi lesquels les descendants directs nés en France sont forcément très nombreux. La réalité, et non seulement le ressenti, est bien mieux reflétée par ces données sur deux générations que par les pourcentages d'étrangers de M. Darmanin. Cette réalité contribue sans aucun doute à expliquer le ras-le-bol d'une bonne partie de la population sur la question migratoire.

Doit-on repenser et construire différemment la manière dont on produit les chiffres de l'immigration pour mieux rendre compte de ces réalités ?

Certainement. Un pas en avant serait franchi si l'Insee consentait à introduire, dans ses enquêtes annuelles de recensement, les questions sur le pays et la nationalité de naissance des parents. C'est parce que ces questions sont posées depuis un peu plus d'une quinzaine d'années dans l'enquête Emploi (et d'autres grandes enquêtes de l'Insee) que l'on peut estimer la population d'origine étrangère sur deux générations en France. Pour descendre à un niveau local assez fin, ces grandes enquêtes ne suffisent pas. Il faut passer aux données de recensement. La Cnil a donné son feu vert en 2007, mais le Conseil national de l'information statistique (Cnis) s'y oppose encore (lors d'un groupe de travail chargé de réfléchir à l'évolution du questionnaire en 2012). Le rapport du Cnis de 2012 déclarait d'ailleurs que la demande de

ces données à l'échelon local n'existeit pas : « *elle ne correspond pas, non plus, à une demande des acteurs publics locaux ni à des politiques locales spécifiques, pour qui les niveaux département ou zone d'emploi sont suffisants* » . Espérons que l'émoi suscité par les jolies cartes en couleur de France Stratégie finira par avoir raison des réticences de la statistique publique.